

**Avis de classement de la commission d'information et de sélection d'appel à projets médico-sociaux relevant de la compétence conjointe de l'Agence régionale de santé Bretagne et du Département du Finistère
relatif à l'appel à projet n°2017-29-01 pour la création de 17 places de service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) avec Troubles Envahissants du Développement (TED) et organisation d'une offre d'appui**

La Commission d'Information et de Sélection d'Appel à Projets médico-sociaux relevant de la compétence conjointe de l'Agence régionale de santé (ARS) Bretagne et du Département du Finistère, réunie le 3 juillet 2018, a établi le classement des dossiers concernant l'appel à projet n°2017-29-01 (Avis paru au recueil des actes administratifs de la région Bretagne et du Département du Finistère le 23 novembre 2017).

2 dossiers, au total, ont été reçus par l'ARS et le Conseil départemental.

La Commission d'Information et de Sélection a établi le classement suivant :

1^{er} Association Les Genêts d'Or et
Association Kan Ar Mor *ex-aequo*

Conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise conjointement par le Directeur général de l'Agence régionale de santé Bretagne et le Président du Conseil départemental du Finistère.

L'avis de la Commission d'Information et de Sélection fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Bretagne et du Département du Finistère, et sur les sites internet de l'ARS Bretagne et du Conseil départemental du Finistère.

Fait à Quimper, le 06 août 2018

La Présidente du Conseil départemental
du Finistère,

P/Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé Bretagne,
Le Directeur général adjoint

Signé

Nathalie SARRABEZOLLES

Signé

Stéphane MULLIEZ